

## DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussignée, Léa Beauchemin-Laporte, domiciliée au 2-7082 rue Marquette, Montréal, (Québec), déclare sous serment ce qui suit :

1. Je suis la demanderesse dans la présente action collective, portant le numéro de dossier 500-06-000767-158 ;
2. Me Chétrit a fait preuve de désorganisation, notamment dans sa difficulté à être ponctuel à nos rendez-vous ou lors de ses appels téléphoniques avec moi, qui étaient souvent longs et fastidieux, voire non pertinents pour mon dossier ;
3. Il est arrivé plusieurs fois que Me Chétrit me demande d'imprimer des documents pour que je les signe, parce qu'il ne pouvait pas me les fournir sous forme papier lorsque c'était nécessaire ;
4. Lors de mes quelques rendez-vous en personne avec Me Chétrit, il a démontré une grande difficulté à se concentrer sur une même tâche pendant plus de 20 minutes, et à cet égard, nos rencontres étaient peu productives ;
5. Me Chétrit ne m'a jamais préparée à mon interrogatoire hors cour face à l'avocat de la Ville de Montréal ;
6. Lors de mon interrogatoire du 22 mai 2019, les questions hors sujet ou tendancieuses de Me Loïselle n'ont suscité aucune réaction de Me Chétrit, qui n'a pas défendu au mieux mes droits et intérêts ;
7. Pourtant, Me Chétrit m'a affirmé que ça s'était super bien passé. Je pense avoir vaguement abordé verbalement le sujet de l'interrogatoire avec lui, mais Me Chétrit, tellement évasif, ne m'avait jamais vraiment répondu à ce sujet ;
8. J'estime qu'en mandatant Pascal Lebrun pour transmettre à sa place sa démission, Me Chétrit a fait preuve d'un manque de jugement ;
9. Après tous les points qui précèdent, la substitution de procureur dans le cadre de l'avancement de mon dossier était la décision à prendre ;
10. Je suis d'accord qu'un premier 5% du montant total serve d'abord à rembourser le Fonds d'aide aux actions collectives, puis aille à Marc Chétrit ;
11. J'ai été informé.e de notre réduction des honoraires et je suis d'accord pour que le cabinet Arsenault-Dufresne-Wee reçoive 20% de toutes les sommes obtenues ;
12. Je suis satisfaite du travail que mes avocats, Me Arsenault et Me Wee, ont effectué. Ils m'ont encadrée adéquatement lors de toutes les procédures qui ont eu cours jusqu'à maintenant, ils m'ont tenue informée de tous les changements à mon dossier et ont été présents pour moi lorsque j'avais des questions ;
13. Tous les faits allégués dans cette déclaration sont vrais.

Et j'ai signé le 20 juin 2022 à Montréal

*(s) Léa Beauchemin-Laporte*

---

Léa Beauchemin-Laporte

Déclaré sous serment devant moi par moyen technologique à Montréal, le 20 juin 2022

Nathalie Desjardins

Commissaire à l'assermentation



No: 500-06-000767-158

**COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre des actions collectives)  
DISTRICT DE MONTRÉAL**

**LÉA BEAUCHEMIN-LAPORTE** Demanderesse

c.

**VILLE DE MONTRÉAL** Défenderesse

**DÉCLARATION SOUS SERMENT  
DE LA DEMANDERESSE**

**ORIGINAL**

**ARSENAULT** 3565, rue Berri, suite 240  
**DUFRESNE** Montréal (Québec) H2L 4G3  
**WEE** AVOCATS Téléphone : 514 527-8903  
Télécopieur : 514 527-1410

Avocats du Demandeur  
**M<sup>e</sup> Justin Wee**  
**M<sup>e</sup> Alain Arsenault, Ad. E.**  
[jw@adwavocats.com](mailto:jw@adwavocats.com)  
[aa@adwavocats.com](mailto:aa@adwavocats.com)

**0BA-1490**